

APPEL DE CANDIDATURES

POSTE : *Concierge*

(L'emploi du masculin dans la présente ne vise qu'à simplifier la lecture du texte)

NATURE DU POSTE : Régulier à temps plein

SOMMAIRE DES TÂCHES :

Sous la supervision du responsable aux immeubles, le titulaire de ce poste accomplira diverses tâches liées principalement à l'entretien ménager de l'immeuble et aux travaux d'entretien général de menuiserie, mécanique du bâtiment et de montage de salles pour les activités se déroulant dans les locaux de la Ville.

QUALIFICATIONS :

- Diplôme d'études professionnelles en entretien général d'immeubles. L'absence de diplôme pourrait être comblée par une expérience suffisante dans des emplois similaires.

PROFIL :

- Le candidat devra faire preuve d'autonomie, de respect des normes de sécurité et avoir le sens des responsabilités;
- Posséder les aptitudes pour le travail en équipe et la capacité à interagir avec le public;
- Le candidat devra faire preuve d'initiative et de débrouillardise dans l'exécution de son travail.

EXIGENCES :

- Cinq ans d'expérience pertinente dans un poste similaire;

LIEU DE TRAVAIL : Ville de La Pocatière

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : Janvier 2018

SALAIRE : Le salaire horaire se situe entre 21,23 \$/h et 24,14 \$/h et les conditions de travail sont déterminées par la convention collective.

HORAIRE : 40 h/semaine

Les personnes possédant les qualifications requises et intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur offre de services et leur curriculum vitae par courriel ou par la poste aux adresses ici-bas, en indiquant sur l'enveloppe la mention « **Concierge** », **au plus tard le 15 décembre 2017**, par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Poste : Service des ressources humaines
Ville de La Pocatière
412, 9^e rue boulevard Desrochers
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Courriel : ressourceshumaines@lapocatiere.ca

→ **Seules les candidatures retenues pour entrevue recevront un accusé réception** ←

Service des ressources humaines

Le 1^{er} décembre 2017